

# CHAMPIONNAT MIXTE DES SENIORS DE LA MANCHE

## REGLEMENT 2011

1 – **En 2011**, il est organisé un championnat mixte des seniors, membres d'un club participant au championnat et licencié dans la Manche.

2 – **Pour pouvoir y participer**, il faut avoir en 2011, 55 ans pour les hommes et 50 ans pour les dames.

3 – **Ce championnat** se déroulera sur 8 compétitions qui se tiendront suivant le calendrier joint.

4 – **Les compétitions** se joueront par équipes mixtes de 4 joueurs.

5 – **Le classement final individuel homme se fera ainsi :**

a) 1<sup>ère</sup> série hommes de 0 à 18,4

Un classement brut et un classement net

Les 3 premiers de chaque classement seront récompensés

b) 2<sup>ème</sup> série hommes de 18,5 à 26,4

Un classement brut et un classement net

Les 3 premiers seront récompensés

c) 3<sup>ème</sup> série hommes de 26,5 à 36,4

Un classement net

Les 3 premiers seront récompensés

6 – **Le classement final individuel dames :**

Etant donné le nombre restreint de participantes, il ne sera fait qu'une seule série de 0 à 36,4. Le classement sera fait en brut et en net. Les trois premières en brut et les trois premières en net seront récompensées.

7 – **La série mixte** de 36,5 à 54,4 sera maintenue.

Les trois premiers en net seront récompensés..

8 – **Pour être classé** en individuel, le joueur devra avoir fait au moins 5 compétitions sur 8 ; s'il en fait plus, il sera pris en compte les 5 meilleurs scores.

9 – **Tous les joueurs** classés seront récompensés en fin de compétition. Un prix supplémentaire sera accordé aux joueurs ayant effectués 8 compétitions.

10 – **Si au cours des compétitions**, le handicap d'un joueur changeait, il resterait, pour le classement, dans la série ou il était inscrit pour sa première compétition.

11 – **Les départs** se feront des boules blanches pour les 1<sup>ère</sup> séries hommes, des jaunes pour les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> séries hommes et des rouges pour les autres séries. Un seul 4<sup>ème</sup> série par départ

12 – **Aucune inscription ne peut être prise individuellement. Il est obligatoire de passer par le Club**

13 – **Pour le classement des clubs :**

Il sera pris à chaque compétition, le cumul des cinq meilleurs scores en net des trois premières séries hommes et dames confondues. Le club vainqueur sera celui qui aura le plus grand nombre de points cumulés à l'issue des 8 compétitions. Ce club recevra le Challenge Michel Letribot.

14 – **Tous les résultats** seront transmis à Fléole pour le calcul des nouveaux index.

15 – **Le droit de jeu** sera de 6 € à chaque compétition ; Les green-fees à 17€ sur les 9 trous et 26 € sur les 18 trous.

16 – **Le résultat final** sera proclamé à l'issue de la finale qui se déroulera les 27 et 28 Septembre à Granville . Pour participer, les joueurs devront avoir effectué au minimum une compétition avant cette finale.

17 – **Chaque compétition** sera dotée.

18 – Ce règlement pourra être modifié, si besoin était, en accord avec les représentants des 8 clubs.

Le président des Seniors de la Manche

Gilbert QUERE